



Liquidation judiciaire insuffisance actif fichage FCC

Par **stlu33740**, le **21/12/2014** à **10:21**

Bonjour, je me permets de revenir sur le forum pour avoir une aide suite à ma liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif en date du 18 septembre 2014.

Ayant effectuer une demande auprès de la Banque de France pour connaître ma situation fichage auprès d'eux ; il m'as était retourner que je ne suis pas FICP mais que je suis FCC pour 3 chèques dans mon ancienne banque ou mon entreprise avait les comptes.

J'ai effectuer une demande de levée de fichage bancaire auprès de la directrice de cette banque (qui m'as répondu plus directrice en passant) qu'elle as transmis ma demande de défichage auprès du service contentieux de la banque en question.

J'aurais souhaiter avoir des informations sur le déroulement du défichage , délais etc... car comme stipule article L643-12 que suite une liquation judiciaire pour insuffisance d'actif suspend les effets de mesure d'interdiction bancaire.....

Quelqu'un aurait t'il des informations ou aides voir expériences car, ceci fait pus de 10 jours que je suis sans réponse de leur part.

Mon conseiller financier actuel regarde régulièrement afin de savoir si je suis fiché car nous souhaitons rapidement faire un prêt avec lui pour l'achat d'une voiture mais tant que ce fichage existe il ne peut rien faire.

En vous remerciant par avance de vos réponse qui nous apporteras nous l'espérons des réponse à nos questions

ps: pour le conseiller normalement tous devrait rentrer dans l'ordre sous 2/3 jours après ma demande normalement